

GARE DE LYON

NATION -
PICPUS

BEL-AIR
NORD

JARDIN
DE REUILLY

BEL-AIR
SUD

BERCY

VALLÉE
DE FÉCAMP

DOSSIER p.8-11

Qui est votre maire de quartier ?

Que faire dans le 12^e cet été ?
p.10

**Embellir le quartier Jardin
de Reuilly**
p.14

**Comment favorise-t-on
la biodiversité dans le 12^e ?**
p.17

VOS SERVICES EN MAIRIE

Mairie du 12^e 01 44 68 12 12
130, avenue Daumesnil
Métro Dugommier
Bus 29 et 87
Stations Vélib n°12109, n°12028,
n°12027, n°12029

Service des Affaires Générales et de l'Enfance (SAGE) 01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi :
8h30 - 19h30

Service de l'État-Civil 01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi :
8h30 - 19h30
Le samedi : 9h - 12h30, uniquement
pour les déclarations de naissance,
de reconnaissance d'enfant et de décès.

Service des Élections 01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30 - 1^{er} étage

Relais Informations Familles
01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30

Relais Informations Logement Habitat
01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30

Caisse des Écoles 01 44 74 33 80
contact@cdeparis12.fr
Au Relais Information Famille
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h

Le Médiateur de la Ville de Paris à votre écoute
Le correspondant du Médiateur
de la Ville de Paris dans le 12^e, tient
une permanence en Mairie, le lundi de 14h
à 17h, sur rendez-vous à l'accueil

Propreté 01 43 41 74 44

Encombrants 39 75
teleservices.paris.fr/ramen/
La Ville de Paris met à disposition des
particuliers un service d'enlèvement
gratuit des encombrants du lundi au
samedi

Aide aux droits des étranger·ères
Le collectif de vigilance Paris 12^e pour les
droits des étrangers - RESF propose une
permanence sans rendez-vous d'aide et
d'orientation aux droits des étranger·ères
pour les personnes habitant, scolarisées
ou travaillant dans le 12^e arrondissement,
le samedi matin, de 10h à 12h, dans la salle
de réunion du conseil de la Mairie du 12^e.
Contact numéro d'urgence : 07 81 72 46 40

LES ÉLU·ES

La Maire
Emmanuelle Pierre-Marie
@EPierreMarie
Maire du 12^e arrondissement
Conseillère de Paris

Les adjoint·es à la Maire
Richard Bouigue
@RichardBouigue
Premier Adjoint. Quartier Bel-Air Sud, économie,
attractivité, commerces, architecture et
patrimoine

Anouchka Comushian
@anouchcomushian
Jeunesse et vie étudiante

Mathieu Delmestre
@mdelmestre
Quartier Aligre-Gare de Lyon, mobilités
et transports

Jeanne Dallot
@DallotJ
Quartier Bercy, petite enfance

Pierrick Paris
@Pierrick_Paris
Quartier Jardin de Reuilly, prévention, sécurité
et tranquillité publique

Manon Havet
@ManonHavet
Transition écologique, espaces verts
et condition animale

Nicolas Rouveau
@NicolasRouveau
Quartier Nation-Picpus, urbanisme durable
et ville résiliente

Isabelle Rocca
@isabelle_rocca
Affaires scolaires, nouveaux apprentissages,
parentalité et famille

Guy Tabacchi
@g_tabacchi
Budget, finances, équipements de proximité,
affaires générales, économie sociale et solidaire
et économie circulaire

Éléonore Slama
@Eleonore_S
Quartier Bel-Air Nord, logement, lutte contre
les inégalités et contre l'exclusion

Christophe Teisseire
@TeisseireChris3
Transformation de l'espace public, végétalisation,
voirie et valorisation des déchets

Fadila Taieb
@FadilaTaieb
Culture et démocratie locale

Les Conseiller·ères d'arrondissement délégué·es

Nizar Belghith
@Nizar_Belghith
Quartier Vallée de Fécamp, Budget Participatif

Maillys Derenemesnil
@M_Derenemesnil
Vie associative

Sébastien Marque
Mémoire et anciens combattants

Margaret Kopoka
Santé, inclusion des personnes en situation
de handicap et accessibilité
Les Conseiller·ères de Paris

Nicolas Bonnet-Oulaldj
@NicolasBonnetO
Conseiller délégué auprès de la Maire du 12^e
arrondissement chargé des sports

Sandrine Charnoz
@SCharnoz
Adjointe à la Maire de Paris en charge des sociétés
d'économie mixte et des sociétés publiques
locales. Conseillère déléguée auprès de la Maire du
12^e arrondissement chargée de l'innovation sociale

Emmanuel Grégoire
@egregoire
Premier adjoint à la Maire de Paris en charge de
l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris et
des relations avec les arrondissements

Alice Coffin
@alicecoffin
Conseillère de Paris. Conseillère déléguée auprès
de la Maire du 12^e arrondissement chargée de
l'égalité femme-homme et de la lutte contre
les discriminations

Jacques Martial
@JKTM19
Conseiller de Paris chargé des Outre-Mer.
Conseiller délégué auprès de la Maire du 12^e
arrondissement chargé de l'égalité des chances

Pénélope Komitès
@PKOMITES
Adjointe à la Maire de Paris en charge de
l'innovation et de l'attractivité. Conseillère
déléguée auprès de la Maire du 12^e arrondissement
en charge des seniors, des personnes âgées
et de la solidarité

Jean-Luc Romero-Michel
@JeanLucRomero
Adjoint à la Maire de Paris en charge des droits
humains, de l'intégration et de la lutte contre
les discriminations. Conseiller délégué auprès de
la Maire du 12^e arrondissement chargé
du tourisme et de l'artisanat d'art

Les élu·es de l'opposition municipale

Corinne Atlan-Tapiéro
@C_ATLAN_TAPIERO
Conseillère d'arrondissement

Franck Margain
@FranckMargain
Conseiller de Paris

Françoise Marcin
@FrancoiseMarcin
Conseillère d'arrondissement

Valérie Montandon
@VMontandon
Conseillère de Paris

Mathieu Seingier
@mseingier12
Conseiller d'arrondissement

Sandrine Mazetier
@S_Mazetier
Conseillère d'arrondissement

RESTEZ INFORMÉ·E DES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU 12^e ARRONDISSEMENT

Sur les réseaux sociaux    @Mairie12Paris

Newsletter Pour recevoir la lettre d'information hebdomadaire de la Mairie du 12^e,
contactez-nous par mail à l'adresse

 mairie12@paris.fr  mairie12.paris.fr

SOMMAIRE

◀◀	RETOUR EN IMAGES	P.4-9
▮	URBANISME	P.10-13
🌿	ENVIRONNEMENT	P.14-15
🎮	LOISIRS	P.16-17
📁	DOSSIER	P.18-21
🌸	SANTÉ	P.22
🤝	SOLIDARITÉS	P.23
🏠	ESPACE PUBLIC	P.24-25
🎒	AFFAIRES SCOLAIRES	P.26
👥	VIE ASSOCIATIVE	P.27
🏪	COMMERCES	P.28
🕒	MÉMOIRE	P.29
🎭	CULTURE	P.30
🏊	SPORT	P.31
🗨️	TRIBUNES	P.32-33
!	AGENDA	P.34



NOUS RETROUVER

Chères habitantes, chers habitants du 12^e,

Le temps est à la redécouverte de nos endroits préférés. Restaurants, musées, piscines, cinémas, bars, terrains de sport... Quel plaisir de nous retrouver ! Atteint-es par le deuil, la maladie, la précarité, nous avons toutes et tous souffert de cette crise. J'adresse de nouveau tous nos plus chaleureux remerciements aux professionnel·les de première et seconde lignes. Par leur engagement au quotidien et leur dévouement de chaque instant, ils et elles ont donné sans compter pour nous aider à affronter ces situations inédites et nous permettre de savourer nos retrouvailles. En janvier, la campagne de vaccination a commencé dans l'arrondissement, comme partout dans Paris et en France, trop lentement. Nous nous sommes toutefois tenu·es prêt·es afin de pouvoir vacciner le plus grand nombre rapidement, à commencer par les plus fragiles, avec l'ouverture d'un second centre de vaccination à Bercy. Nous souhaitons que cette tendance se poursuive dans le but de préparer la rentrée en toute sérénité.

Le journal que vous tenez entre les mains est le fruit d'un travail collectif, reflet des avancées démocratiques de notre arrondissement. L'abstention massive de ces dernières élections régionales nous rappelle l'obligation d'inventer de nouvelles façons de faire vivre la Cité. La démocratie, ce n'est pas simplement à l'occasion des élections : c'est le sens de la création des maires de quartier, avec qui je travaille quotidiennement. Je vous invite à découvrir leur rôle et la manière dont ils s'intègrent aux décisions de l'arrondissement dans le dossier qui leur est consacré (pages 18 à 21).

Inventer de nouvelles façons de faire vivre la Cité, c'est aussi en repenser la physionomie et l'aménagement pour reconquérir et mieux partager nos espaces publics. Nous devons ensemble les aménager pour les rendre plus esthétiques, plus ludiques, plus sportifs, à hauteur des petits et des jeunes ; mais aussi plus verts. Nous continuerons de planter des arbres et de permettre à de jeunes pousses de s'épanouir et d'"embellir nos quartiers" !

Je vous souhaite à toutes et tous, un magnifique été, prenez soin de vous.

Au plaisir de vous retrouver à la rentrée.

Emmanuelle Pierre-Marie

• Directrice de la publication : Emmanuelle Pierre-Marie •
 Rédaction en chef : Raphaël Lopoukhine, Maël Coutand •
 Conception / Mise en page : Parimage • Couverture : Erwan Floc'h •
 Photos : Erwan Floc'h, Ville de Paris • Imprimé en France sur papier
 recyclé par Paragon • Distribution : Adrexo, Mairie du 12^e • Adresse :
 130, avenue Daumesnil 75012 Paris • Téléphone : 01 44 68 12 12

Conformément à la volonté de l'équipe municipale de vous fournir
 une information claire et indépendante, ce magazine ne contient
 pas d'encarts publicitaires.



JOURNÉE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES PATRIARCALES

Le 25 novembre 2020, l'ensemble de l'équipe municipale a réaffirmé sa détermination à lutter contre les violences patriarcales. Pendant cette journée dédiée, 9 élu-es ont détaillé sur les réseaux sociaux leurs mesures pour mettre fin à ce fléau.

Vidéos à retrouver en IGTV sur Instagram : @Mairie12Paris



AIDER LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

À l'hôpital Saint-Antoine, un dispositif innovant a été mis en place en coopération avec le commissariat du 12^e, afin de recueillir les plaintes des victimes de violences conjugales directement dans la salle de soins. Le succès de ce dispositif est permis par la coopération entre la Ville, l'AP-HP et la préfecture de police de Paris.



PARIS SPORT VACANCES

Grâce au dispositif Paris Sport Vacances, de nombreux enfants ont bénéficié d'activités gratuites sportives pendant la Toussaint. Emmanuelle Pierre-Marie a rendu visite, avec Carine Rolland et Nicolas Bonnet-Oulaldj, à la Coopérative de Rue et de Cirque qui dispense un stage de gym et arts du cirque aux 7-17 ans.



JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE VIH

Une personne séropositive sous traitement ne transmet pas le VIH ! C'est le message qu'a rappelé l'équipe municipale le 1^{er} décembre, Journée mondiale de lutte contre le VIH, devant la Mairie du 12^e, en soutien à l'association Aides.



UN NOUVEAU TIERS-LIEU DANS L'ARRONDISSEMENT

Anouch Toranian, adjointe à la Maire de Paris en charge de la vie associative, Florentin Letissier, en charge de l'économie circulaire, et Emmanuelle Pierre-Marie, Maire du 12^e, sont allés rendre visite au nouveau lieu hybride du 12^e : Kawaa. Un tiers-lieu favorisant la création de lien social et conjuguant intérêt général et innovation.

VAINCRE LES STÉRÉOTYPES

Au lycée Élixa Lemonnier, la compagnie BouhaArt est venue présenter *Mauvais Poils*, une pièce pour renforcer les discours face au sexisme et à l'homophobie. Une bonne manière d'allier culture hors les murs pendant la pandémie, et sensibilisation contre les stéréotypes de genre.



JOURNÉE MONDIALE DE LA TERRE

Le 22 avril était la Journée mondiale de la Terre, l'occasion de rendre honneur aux agent-es de la Direction des espaces verts et de l'environnement de la Ville de Paris, qui oeuvrent chaque jour pour encourager la biodiversité. Au Parc de Bercy, un travail formidable et des expérimentations sont menés pour créer des zones propices au développement de la faune et de la flore en ville.



À VÉLO SANS ÂGE

« Le droit au vent dans les cheveux » ! L'association À Vélo Sans Âge met en selle les personnes âgées pour leur offrir l'accès à une citoyenneté active et créer des ponts entre générations, le tout dans une bonne humeur contagieuse.

UNE CRÈCHE OUVERTE LE WEEK-END

S'amuser en famille à la crèche Montera, grâce au développement de la ville du quart d'heure. L'association Môme en Famille accueille parents et enfants pour des activités d'éveil pour les moins de 6 ans. Un plaisir de voir le bonheur sur les visages un samedi matin !



VERS UN URBANISME MOINS IMPACTANT

La révision du Plan Local d'Urbanisme (voir page 13) a démarré avec une concertation des habitant-es au sujet du diagnostic de leur quartier. Cette phase a débuté par une réunion publique en visioconférence, en présence d'Emmanuelle Pierre-Marie, Maire du 12^e, Emmanuel Grégoire, Premier adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, et Nicolas Rouveau, Adjoint à la Maire du 12^e en charge de l'urbanisme durable et de la ville résiliente.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

À l'occasion du 76^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, Emmanuelle Pierre-Marie a rappelé que la liberté, la paix et la démocratie sont fragiles. S'en souvenir et perpétuer la lutte contre les idées incompatibles avec les valeurs universelles de notre République est une nécessité absolue.



VALORISER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES

2 500 personnes se sont inscrites pour recevoir des sacs de collecte des déchets alimentaires pour les bennes marron, preuve de l'engouement des habitants du 12^e pour réduire le poids de leurs poubelles. La distribution a été assurée en Mairie par les équipes de la Propreté, qui ont également assuré la distribution de lombricomposteurs offerts dans le cadre de la politique de réduction des déchets à la source.





FESTIVAL 12X12

Après l'assouplissement des restrictions sanitaires, la culture a repris ses droits et le festival 12x12 s'est ouvert en juin, en respectant un protocole sanitaire strict, sur le parvis de la Mairie. 12 jours de fête ont permis aux habitant-es du 12^e de se retrouver et de retrouver l'art et le spectacle vivant !



HOMMAGE À LA FAMILLE RICHARD

La famille Richard a recueilli Edmond Richemond en 1942, alors que sa mère juive se faisait rafler. « Justes parmi les Nations », Angèle, Arsène & Marcelle incarnent l'honneur de notre pays. Une plaque commémorative leur a été adressée, en présence de Laurence Patrice, Adjointe à la Maire de Paris en charge de la mémoire et du monde combattant.



ROSA BONHEUR À L'EST

Une nouvelle guinguette Rosa Bonheur s'est ouverte sur le lac des Minimes dans le Bois de Vincennes ! Une belle occasion de fêter le nouvel horaire de couvre-feu et la réouverture de ces lieux qui nous ont tant manqué, en compagnie de David Belliard, Adjoint à la Maire de Paris en charge des mobilités, et de Frédéric Hoquard, en charge de la nuit et du tourisme.



LE 12^e DE DEMAIN

ZAC Bercy-Charenton : où en est-on ?

Alors que l'élection municipale signait la remise à plat du projet de ZAC Bercy-Charenton pour imaginer un projet plus respectueux de l'être humain et de l'environnement, les élu-es du 12^e souhaitent innover dans la co-construction et la concertation. C'est pourquoi un Comité citoyen a notamment été initié le 29 mai dernier au Musée des Arts Forains.

Un projet initial qui n'était plus en phase avec les exigences écologiques

Sur un terrain de 80 hectares, le projet initial prévoyait de construire un nouveau quartier, comprenant notamment six tours, dont une de 180 mètres de haut, avec 580 000 m² consacrés à des bureaux

et 50 % de logements. Trois crèches, trois écoles, un collège, un gymnase, une piscine et un équipement culturel étaient également prévus. Ce projet comportait, par ailleurs, des enjeux d'approvisionnement urbain, avec 45 000 m² d'hôtel logistique, servant à acheminer des marchandises.



Le Comité citoyen a arpenté la ZAC Bercy-Charenton le 29 mai pour pouvoir rendre un avis étayé au sujet de la refonte du projet.

Réimaginer un quartier vertueux

Suite à l'élection municipale et à la prise de fonction du nouvel exécutif du 12^e, une remise à plat totale du projet a été décidée pour établir une nouvelle méthode de concertation avec les habitantes et les habitants.

Ce projet représente une des dernières grandes emprises aménageables à Paris et offre l'occasion de penser un nouvel espace urbain, d'ouvrir des liaisons essentielles à la croisée des quartiers existants du 12^e, du Bois de Vincennes mais aussi du 13^e arrondissement et de la ville de Charenton-le-Pont autour d'une ambition métropolitaine.

Les attentes sont fortes autour de ce projet : il doit devenir un terrain d'expérimentation afin de définir une nouvelle façon de faire la ville de demain : plus résiliente, inclusive, plus sobre et mieux ancrée dans son territoire.

Chacune et chacun partage la volonté commune d'en faire un projet toujours plus vertueux, tant aux plans environnemental qu'humain. Les élu-es du 12^e souhaitent encourager un urbanisme qui offre des logements et qui crée de la fraîcheur et de la végétalisation, qui porte des innovations constructives afin de répondre à l'urgence climatique, qui offre à chacune et chacun des espaces pour se ressourcer,



Lancement du Comité citoyen au Musée des arts forains

respirer et partager.

Un Comité citoyen pour dessiner l'avenir du site

Pour impliquer les citoyennes et citoyens concerné-es par le futur quartier, un Comité citoyen est aujourd'hui constitué à partir d'un panel de volontaires tiré-es au sort, échantillon représentatif de la population. Son rôle est d'interroger le projet urbain afin de tenir compte des attentes des habitantes et habitants : enjeux environnementaux, climatiques, sanitaires, transports...

Après une séance inaugurale le 29 mai dernier et plusieurs réunions de travail, le Comité a formulé diverses améliorations au projet sur la base de l'avis rendu.

En attendant que les travaux commencent...

Faire de l'urbanisme transitoire

Ground Control, le Bastion de Bercy et, dès juillet, la ZAC Bercy-Charenton... Ces lieux distincts du 12^e arrondissement ont un point commun : il s'agit de projets d'urbanisme transitoire. Afin de créer du lien social, remplir des missions de solidarité ou sensibiliser à l'environnement, ces sites occupent un espace vacant, une friche urbaine, de manière éphémère et apportent de la vie où il n'y en avait pas.

Un nouveau « Grands Voisins » sur la ZAC

Fort du succès de Ground Control et alors que l'espace des Grands Voisins sur la friche de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul a fermé en septembre 2020 dans le 14^e, c'est le site de Bercy-Charenton qui va accueillir son projet festif d'urbanisme transitoire ! Un nouveau lieu de divertissement, de culture et de solidarité est donc en train de voir le jour, pour le bonheur de tou·tes. Déjà actrices des Grands Voisins, les structures Yes We Camp, Plateau Urbain, Coup de Pouce et Ancoats rejoignent l'aventure de ce futur nouvel espace de vie éclectique pour créer un potager et des lieux de fête à destination de toute la famille. Pour une rentrée qui bouge dans le 12^e !

LA PAROLE AUX ÉLU-ES



Nicolas Rouveau

adjoint à la Maire du 12^e en charge de l'urbanisme durable et de la ville résiliente

L'urbanisme transitoire, c'est l'occasion de libérer des espaces inutilisés pour des associations ou des structures d'économie sociale et solidaire. C'est aussi une chance pour les habitantes et les habitants de s'approprier un lieu et de le rendre à leur image. L'arrivée d'une nouvelle formule sur la ZAC Bercy-Charenton est un bon exemple : biodiversité, loisirs, art et culture seront partout, sans oublier la solidarité.

PLU

Vous avez votre mot à dire !

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) permet de statuer sur ce qu'il est possible ou non de faire en matière d'urbanisme sur le territoire communal. Le cadre du PLU permet d'accepter ou de refuser les permis de construire et les autorisations d'urbanisme. Il assure également la protection des espaces verts et la préservation du patrimoine architectural.

Le document, qui fait actuellement plus de 2 000 pages, sera simplifié et rendu plus accessible à toutes et tous. Il sera imaginé avec les Parisiennes et les Parisiens pour forger un nouveau PLU : **le PLU bioclimatique**. Cette construction en commun se déroule en plusieurs étapes.

Vous les avez peut-être vu sillonner l'arrondissement : les Maisons du PLU, mobiles et vertes, sont venues recueillir vos suggestions. Les habitantes et habitants du 12^e ont également participé à des marches exploratoires, outil utile pour établir un diagnostic précis et cartographié des lieux de l'arrondissement à améliorer, avec divers publics (enfants, femmes, personnes en situation de handicap, etc.).

La ville de demain est la vôtre, elle sera définie en partie par le prochain PLU. Faites entendre votre voix sur idee.paris.fr !

LA PAROLE AUX ÉLU-ES



Emmanuel Grégoire

Premier adjoint à la Mairie de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris et des relations avec les arrondissements

Nous souhaitons prendre en compte le plus largement possible les objectifs écologiques de développement durable dans le Plan Local d'Urbanisme révisé. C'est pour cela que nous utilisons le terme « bioclimatique ».

Ce terme renvoie à un mode de conception architecturale qui s'appuie sur le respect de l'environnement pour obtenir des conditions optimales de qualité de vie et de confort.

Face à l'urgence climatique, sociale et sanitaire, c'est un changement profond de paradigme que nous portons.

Janv. / avr. 2021

INFORMATION PRÉALABLE
POUR DÉCOUVRIR CE QU'EST
LE PLU

Avr. / juil. 2021

TEMPS D'ÉCHANGES SUR LE
DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU PLU
ACTUEL RÉALISÉ PAR L'ATELIER
PARISIEN D'URBANISME (APUR)

1^{er} trim. 2022

ÉCHANGES SUR LES GRANDES
ORIENTATIONS DU PROCHAIN PLU

Fin 2022

MISE EN PRATIQUE DU PROJET
D'AMÉNAGEMENT À L'ÉCHELLE
DES QUARTIERS ET DES RUES



La Maison du PLU est venue à votre rencontre pour recueillir vos avis.

FAUNE ET FLORE

Comment favoriser la biodiversité dans le 12^e ?

Préserver les réseaux écologiques qui relient les différents types d'habitats naturels, c'est agir en faveur de la biodiversité. Bois, prairies, mares, fleuves, friches, ces tronçons de nature, appelés trames vertes et bleues, permettent aux espèces de se déplacer, de se protéger, de se nourrir et de se reproduire. Dans le 12^e, des aménagements sont mis en place et repensés chaque année pour les favoriser et les développer.

Le square Charles Péguy et sa prairie naturelle

Le long de la Petite Ceinture, le jardin partagé géré par l'association *Graines de Partage* est séparé en deux par une prairie naturelle. Le choix a été fait de ne pas la cultiver pour favoriser la biodiversité. En appliquant un traitement différent selon le degré d'importance écologique, l'association procède ainsi à de la gestion écologique différenciée : la prairie naturelle, le développement spontané de diverses espèces florales qui représentent un habitat favorable pour les pollinisateurs sauvages, notamment.

Le parc de Bercy, lieu d'expérimentation

Entre la grande prairie, les parterres et le jardin romantique, le parc de Bercy abrite une faune et

une flore particulièrement riches. C'est le cas notamment devant la Maison du Jardinage, où une zone de mise en valeur des pollinisateurs encourage leur développement. Afin de renforcer la trame bleue de l'arrondissement, une mare écologique, à vocation purement environnementale, favorise le développement de végétaux et d'animaux spécifiques et constitue un point d'eau pour les animaux alentour. En parallèle, une grande attention est portée par la Mairie au sujet des nombreux mésusages du Parc.

Deux espaces verts labellisés « Refuge LPO »

Le Jardin *Ilan Halimi* et le *Square Saint-Éloi* font partie des 27 sites parisiens ayant obtenu le label "Refuge LPO". Créé par l'association Ligue pour la Protection des

Oiseaux (LPO), ce label marque l'engagement des gestionnaires à accueillir, protéger et favoriser la nature sur ces espaces. Ces deux espaces bénéficient d'un suivi régulier de la LPO qui permet d'alimenter les informations disponibles sur la faune et la flore du site.



et comment nos pratiques peuvent améliorer la présence de ces microhabitats.

Dans les coulisses du Bois de Vincennes

250 femmes et hommes au service de la Ville et de la biodiversité travaillent dans le Bois de Vincennes, l'un des deux poumons verts de la capitale. Entre la protection du patrimoine, la gestion des sols, celle des plans d'eau et rivières, le soin aux végétaux, en passant par la préservation de la faune, les intentions paysagères ou même l'accueil du public, le Bois de Vincennes nécessite des talents et compétences techniques rares auxquelles il faut rendre hommage. Découvrez leurs témoignages en vidéo sur le site de la Mairie du 12^e.



PATRIMOINE NATUREL

Gestion des arbres : les motifs d'abattage

Le premier semestre 2021 connaît une campagne d'abattage d'arbres plus importante que d'habitude dans les rues et jardins de Paris. En cause : un rattrapage dû à la crise sanitaire et à l'impossibilité pour les équipes de la Ville de travailler pendant le premier confinement et donc de prendre soin des arbres.

Les 13 200 arbres du 12^e arrondissement, hors Bois de Vincennes, bénéficient tous d'une attention particulière et d'un suivi phytosanitaire individuel. Malheureusement, chaque année, les équipes de la Ville sont amenées à abattre certains arbres parce qu'ils développent des maladies et constituent un danger pour les passant-es.

Des critères délimités pour décider d'un abattage

L'abattage d'un arbre n'est décidé qu'en dernier recours. Des motifs précis sont répertoriés pour conduire à cette décision, notamment si une maladie, qui dégrade fortement l'arbre, parfois de manière non visible, est détectée. Cela peut entraîner un risque élevé de rupture de branches ou de chute et poser des problèmes de sécurité pour les passant-es.



Par ailleurs, un arbre malade détecté tôt et abattu ne contaminera pas les arbres alentour. Une vision d'ensemble est nécessaire : abattre un arbre malade peut potentiellement sauver des dizaines d'autres arbres. C'est particulièrement important dans une ville comme Paris où certaines avenues ne sont plantées que d'une seule essence ; un virus infectant les platanes ou les marronniers serait une catastrophe pour toute la ville.

en 2020 les équipes des espaces verts de travailler. Aux arbres qui auraient dû être abattus l'année dernière s'ajoutent donc les arbres qui doivent être abattus cette année.

LA PAROLE AUX ÉLU-ES



Manon Havet

Une étude "arbre et climat" est actuellement menée afin d'adapter le choix des espèces d'arbres à l'évolution du climat, pour qu'ils souffrent moins lors des épisodes de sécheresse, qu'ils vivent mieux et plus longtemps. Diversifier les espèces est également parfois souhaitable, afin de mieux protéger les arbres contre les maladies.



Au 182 de l'avenue Daumesnil, cet arbre, pourtant feuillu et sain de l'extérieur, était complètement rongé de l'intérieur, menaçant une chute dans l'espace public.

Un nombre stable d'arbres abattus par année, avec un effet de report en 2021

Dans le 12^e, les chiffres d'abattage annuels sont légèrement inférieurs à la moyenne parisienne. Le nombre d'arbres abattus est globalement stable ; les légères variations d'année en année peuvent s'expliquer principalement par des épisodes météorologiques particuliers ou cette année, par la crise sanitaire. Le confinement et les conditions sanitaires ont empêché

ÉTÉ

L'été dans le 12^e

Été actif ou été détente, c'est vous qui voyez. Dans tous les cas, le 12^e a tout pour vous permettre de passer une saison estivale pleine de bonheur !



Le bois de Vincennes, tant à découvrir

Plus grand que Central Park (et que le bois de Boulogne), le bois de Vincennes est le poumon vert de l'est de la capitale. Un joyau de verdure et de fraîcheur que nous vous invitons à redécouvrir cet été, à pied, à vélo ou en barque !

Bibliothèque hors les murs !

Tout l'été, les bibliothèques de la Ville de Paris sortent dans les squares et jardins publics, mais également sur Paris Plages – Bassin de la Villette. Au moins une fois par semaine, les bibliothécaires mettent à la disposition des jeunes lecteurs et lectrices, confortablement installés sur des tapis de sol, des albums d'images, contes et autres histoires à lire, à feuilleter ou à écouter. Dans le 12^e, les bibliothèques St-Éloi et Diderot participent du 20 au 28 août tandis que des animations sont prévues au Jardin de Reuilly.

Bibliothèque Saint-Éloi : 23 Rue du Colonel Rozanoff, 75012 Paris

Bibliothèque Diderot : 42 Avenue Daumesnil, 75012 Paris

Pat'Mouille et ses Mouillettes enflamment la place d'Aligre

Du Madison au Rock'n'Roll et de la Soul au Groove du « Black Power », le Pat'Mouille show est un hymne au vinyle : ambiance soul Vintage garantie ! Dans le cadre de l'Hyper Festival, rendez-vous le samedi 7 août Place d'Aligre pour revivre l'ambiance des *sixties* !

Un spectacle gratuit et tout public joué et créé par la *Compagnie Progéniture*.

Wonderland, le lieu culturel, sportif et créatif de l'été

L'équipe du festival We Love Green propose aux Parisiens et Parisiennes un nouveau site, ludique, engagé, solidaire, sportif et culturel : Wonderland ! Ce tiers-lieu hybride en plein air, entouré d'arbres et accessible à tous et à toutes, est un projet évolutif inédit, développé le long de la petite ceinture sur une emprise ferroviaire de 6 000 m² appartenant à la SNCF. Le but ? Créer un lieu de résilience urbaine, un espace unique pour vivre cette renaissance ensemble !

103 Cours de Vincennes, 75020 Paris

Une promenade en barque !

À Paris, il est possible de faire de la barque au bois de Boulogne ou au bois de Vincennes. Activité originale et ludique, la barque se pratique volontiers avec des enfants ou entre ami-es, sur le lac Daumesnil ou même sur le lac des Minimes. Difficile de trouver quelque chose de plus convivial qu'une promenade en barque dans un écrin de verdure.

Horaires et tarifs :

En week-end : locations 10 h jusqu'à une heure avant la tombée de la nuit.

En semaine à partir de 14 h.

Lac Daumesnil

13 € de l'heure pour une à deux personnes et 14 € pour des groupes de 3 à 4 personnes.

Lac des Minimes

À partir de 10 € pour des embarcations pouvant accueillir jusqu'à 5 personnes.

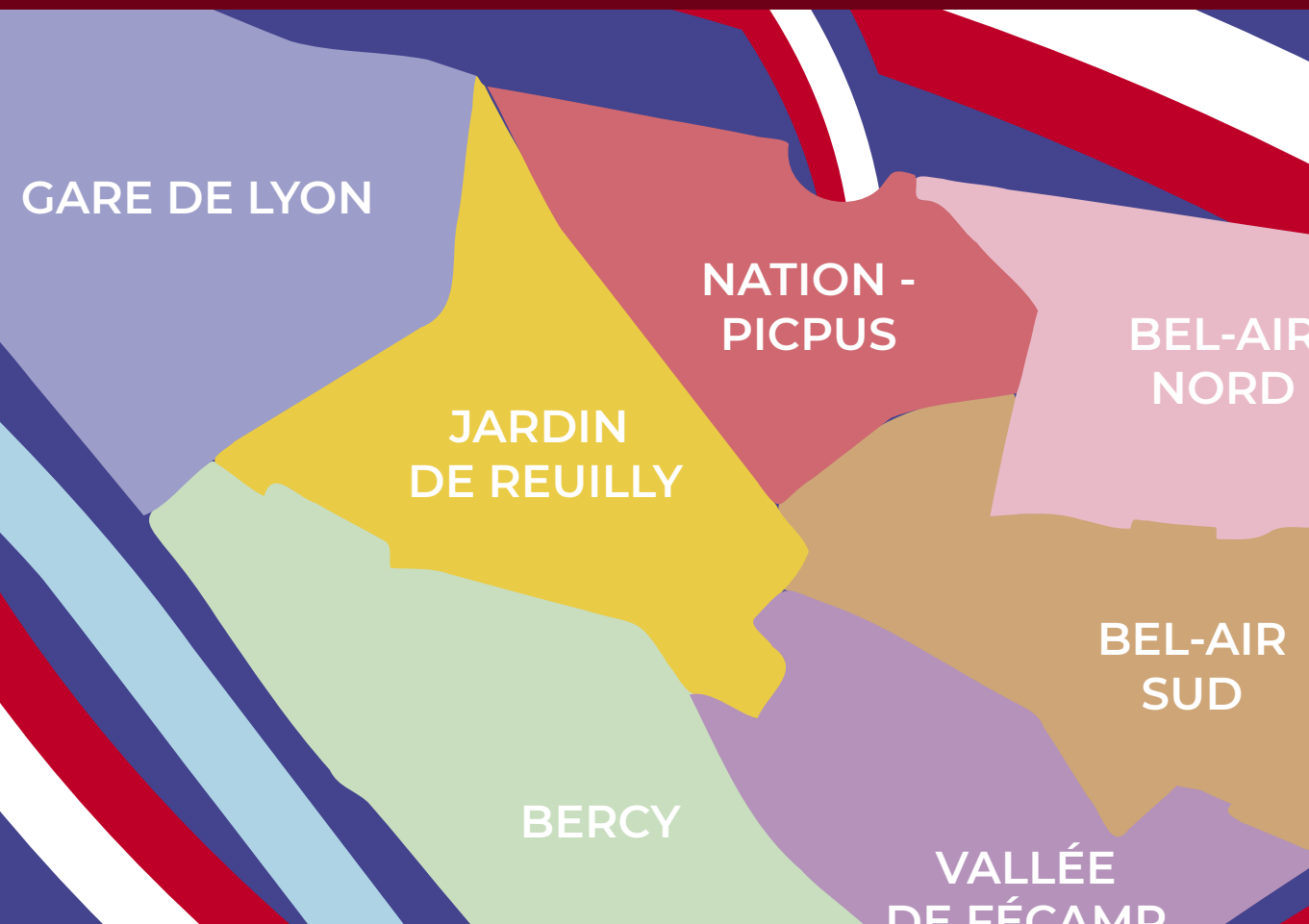
Lisa Coop fait bouger votre été

L'association Lisa Coop, qui propose une nouvelle façon de vivre l'art, met l'imaginaire au pouvoir dans le 12^e ! Cet été, elle propose des concerts Hip-hop et rock ainsi que des performances graffiti sur la Pelouse de Reuilly le samedi 28 août, de 15h à 20h.

Et du 9 au 13 août, le studio mobile Tsuvo sera du côté du stade Léo Lagrange pour des ateliers d'initiation à la création musicale (à partir de 12ans) ainsi que pour des résidences pour des artistes qui ont déjà une pratique musicale (enregistrement de 2-3 titres sur la semaine).

68 Boulevard Poniatowski, 75012 Paris

Plus d'informations sur www.lisacoop.fr



Qui est votre maire de quartier ?

Dans l'objectif de faire vivre la démocratie locale et développer l'expertise citoyenne, le 12^e arrondissement innove en renforçant l'échelon de proximité avec la mise en place de la fonction de maire de quartier. En approfondissant cette responsabilité et en l'affichant davantage, l'équipe municipale fait en sorte qu'elle soit suivie d'effets concrets et qu'elle soit le degré le plus pertinent des vies de quartier.

Paris, ville participative et citoyenne, a engagé un important travail en vue de décentraliser davantage son fonctionnement et ses prises de décision et étendre la participation des Parisiennes et Parisiens à la vie de la cité. « *Dans un contexte sanitaire où les actions ont été largement entravées, la crise a rendu d'autant plus nécessaire le renforcement et la densification des tissus de solidarité dont les quartiers ont vocation, à l'échelle locale, à constituer un des piliers*, a souligné Emmanuelle

Pierre-Marie, Maire du 12^e. *C'est de cette volonté qu'est née la fonction de maire de quartier.* » Le 12^e arrondissement est le seul à se doter de cette spécificité avec pour objectif de construire un lien privilégié avec les habitant·es.

Votre interlocuteur-riche de proximité

La ou le maire de quartier s'intéresse à toutes les questions des habitant·es et de la vie du quartier. Elle ou il participe à son animation en informant et en se tenant infor-

mé-e des sujets qui le concernent. Par sa connaissance des grands projets qui intéressent la vie du quartier et étant associé-e aux rendez-vous et visites de terrains effectués par la Maire d'arrondissement, la ou le maire de quartier formule des avis qui concernent son environnement direct. Il s'agit de l'interlocuteur-riche de proximité qui soutient et promeut les initiatives locales par son écoute, la prise en compte des doléances et le suivi des demandes auprès de la Mairie du 12^e. À intervalles

réguliers, les maires de quartier se réunissent afin de faire le point sur leurs activités et assurer la cohésion des échanges entre ces territoires.

Elles et ils constituent une interface avec les élu-es sectoriel-les et les services de la Ville, notamment le pôle démocratie locale et la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 12^e arrondissement. Tenu-es informé-es des problématiques locales, notamment dans la prise en compte et la gestion des questions de propreté, de tri et des déchets, elles et ils ont la charge de croiser le travail des services dédiés à la lecture et au ressenti des habitant-es pour permettre une meilleure gestion de proximité et une meilleure réactivité.

Référent-e des Conseils de quartier

Les maires de quartier, membres du Conseil d'arrondissement, contribuent à la participation citoyenne à l'échelon local et notamment à l'organisation et à l'animation du Conseil de quartier. En interagissant de manière privilégiée avec les conseiller-ères de quartier, elles et ils seront, à cette échelle territoriale fine, à la fois force de propositions et facilitateur-rices dans l'animation même de leurs réunions.

Dans une logique de co-construction, les contours de leur contribution au sein de ces instances seront à préciser avec les Conseils de quartier. Afin de tisser ce lien, les maires de quartier étaient présent-es et ont activement partici-

pé dès leurs premières réunions, notamment celles qui ont élu les secrétaires et trésorier-ères. Sur son initiative, en lien avec la Maire du 12^e, le ou la maire de quartier aura la possibilité de réunir le Conseil de quartier pour l'informer ou le consulter sur un sujet qui concerne le quartier. Elle ou il pourra également être saisi-e par le Conseil de quartier de toute question relative au territoire. Les discussions autour du renouvellement de leur charte, régissant leur mode de fonctionnement, permettront également d'affiner leur fonction essentielle.

Les maires de quartier, partie intégrante du processus de concertation autour du PLU et de la démarche « Embellir votre quartier »

Dans le cadre de la révision du Plan Local D'urbanisme (PLU) qui va s'étaler sur trois ans, la Ville de Paris, en coordination avec les arrondissements, a entamé un grand chantier de concertation afin de prendre en compte les attentes des Parisiennes et des Parisiens (cf. page 13). Il s'agit d'une occasion à saisir pour l'ensemble des citoyennes et citoyens du 12^e et *a fortiori* pour les Conseils de quartier, acteur majeur de la démocratie locale. C'est pourquoi, dès cette première phase de concertation, la Mairie du 12^e a souhaité les impliquer grâce aux maires de quartier.

Des réunions ont eu lieu au sein de chaque Conseil de quartier entre avril et juin afin d'entamer un échange sur le diagnostic territorial réalisé par l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur). Le Forum urbain du 12^e, composé de binômes paritaires issus de chaque Conseil de quartier, s'est ensuite tenu le 17 juin. Les sept Conseils de quartier ont désigné des binômes paritaires qui souhaitaient s'investir dans cette première phase de révision du PLU, pour proposer des éléments de diagnostic complémentaires à ceux de l'Apur.

Afin de présenter cette première phase de révision du PLU aux sept Conseils de quartier, les maires de quartier, accompagnés parfois d'autres élu-es du 12^e, ont présenté la démarche pour recueillir l'avis de chaque Conseil de quartier. Les maires de quartier ont permis des échanges riches avec les conseiller-ères.

Les conseiller-ères et maires de quartier partagent une connaissance concrète et fine de leurs rues, boulevards, avenues et lieux de vie. Leur travail commun illustre parfaitement la volonté de la démarche : construire une vision partagée du quartier pour apporter des propositions concrètes qui alimenteront à leur tour la réalisation du premier PLU bioclimatique.

Autre exemple concret de l'engagement des maires de quartier, leur participation active à la démarche « Embellir votre quartier » permettant de transformer les espaces de votre quotidien et à assurer un meilleur partage de l'espace public. Elle se concentre en premier lieu sur le quartier Jardin de Reuilly (cf. page 24).



LA PAROLE AUX ÉLU-ES

“

Mathieu Delmestre
maire du quartier Aligre-Gare de Lyon

« Aligre, Gare de Lyon, le port de l'Arsenal, le Faubourg Saint-Antoine, Villiot, ou le Viaduc des Arts, ce quartier, où il fait bon flâner, mêle tissu associatif, lieux culturels réputés, commerces. Continuons à transformer notre "village" pour que chacun-e puisse profiter de ses atouts, où que l'on vive dans ce quartier. »

“

Pierrick Paris
Maire du quartier
Jardin de Reuilly

« Avec "Embellir Paris" et le projet des "Messageries", le quartier Jardin de Reuilly est à la pointe des grandes dynamiques urbaines, innovantes et responsables, parisiennes. C'est avec et pour les habitant-es que nous ferons avancer ce cœur du 12^e arrondissement, pour le rendre encore plus agréable à vivre. »

“

Jeanne Dallot
maire du quartier Bercy

« Longé par la Seine, embelli et aéré par le Parc de Bercy, animé par Bercy-Village et la Cinémathèque, le quartier de Bercy est plaisant à vivre et le sera davantage après le déménagement de la Gare routière. »



Aligre Gare de Lyon
Mathieu Delmestre
Adjoint chargé des mobilités
et des transports

Jardin de Reuilly
Pierrick Paris
Adjoint chargé de la prévention
de la sécurité et de la
tranquillité publique



Bercy
Jeanne Dallot
Adjointe chargée de la petite
enfance

Seine



Nicolas Rouveau
Maire du quartier
Nation-Picpus

« Quartier familial à l'histoire et au patrimoine riches, Nation-Picpus, avec sa place de la Nation réaménagée, accueillera bientôt l'université Sorbonne Nouvelle. Une université que nous souhaitons ouverte sur le quartier et qui dynamisera la vie culturelle, économique et associative du quartier et de l'arrondissement. »



Éléonore Slama
Maire du quartier
Bel-Air Nord

« Nous avons pour ce quartier populaire une forte ambition et de beaux projets : une rue aux enfants à Lamoricière, de nouveaux espaces verts et un gymnase boulevard Carnot, une école d'architecture et de design Porte de Vincennes, 91 nouveaux logements, une crèche de 96 berceaux et 2 500 m² de jardin à Netter-Debergue. »



Nation Picpus
Nicolas Rouveau
Adjoint chargé de l'urbanisme local et de la ville résiliente



Bel-Air Nord
Éléonore Slama
Adjointe chargée du logement et de la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion



Bel-Air Sud
Richard Bouigue
Premier adjoint chargé de l'économie, de l'attractivité, des commerces, de l'architecture et de patrimoine



Vallée de Fécamp
Nizar Belghith
Conseiller d'arrondissement délégué chargé du budget participatif



Richard Bouigue
Maire du quartier Bel-Air Sud

“La Médiathèque Hélène Berr, le musée de l'immigration ou la promenade plantée, Bel-Air Sud ne manque pas d'atouts ! La rénovation de la cité scolaire Paul Valéry et l'aménagement des places Félix Éboué et Sans-nom seront autant de leviers pour créer des continuités piétonnes et mieux relier les différents lieux du quartier.”



Nizar Belghith
Maire du quartier Vallée de Fécamp

« Largement ouvert sur le Bois de Vincennes où les usages de la pelouse de Reuilly sont à réinventer, le quartier Vallée de Fécamp possède une belle dynamique associative, notamment avec l'ouverture de “Chez Édouard” qui regroupe plusieurs associations innovantes en plein cœur d'un quartier riche de mixité. »

CRISE SANITAIRE

La Mairie du 12^e mobilisée pour lutter contre le covid-19

Alors que nous commençons à entrevoir une embellie sanitaire et que la vie reprend son cours, il est important de rester vigilant·e et de continuer activement à se prémunir contre toute infection au covid-19. Les gestes barrières doivent continuer à être respectés, mais la vaccination est devenue le pilier de la stratégie d'élimination de l'épidémie.

Réorganisation complète du centre Gabriel Lamé

En ce sens, la Mairie du 12^e et ses partenaires se sont mobilisés dès janvier pour assurer un démarrage rapide de la campagne vaccinale, en fonction de la disponibilité des doses et de leurs délais de livraison. Deux centres de vaccination ont alors été ouverts dans l'arrondissement, dont l'espace Gabriel Lamé qui a fait l'objet d'une complète réorganisation pour l'occasion. L'accélération de la campagne en mars 2021 s'est faite avec l'ouverture exceptionnelle du centre le premier week-end du mois. Les personnes âgées de plus de 75 ans et les personnes présentant des

pathologies graves ont pu s'y faire vacciner : ce fut un succès avec plus de 500 doses distribuées en deux jours.

Vacciner sans rendez-vous

Pour faire face aux difficultés de prise de rendez-vous et rendre accessible le vaccin aux personnes les plus précaires et/ou vulnérables, une opération de vaccination sans aucun rendez-vous a été mise en place par la Mairie du 12^e, la Mairie du 20^e et la Ville de Paris dans le quartier Porte de Vincennes, pour les personnes âgées de 55 ans et plus. Avec l'aide de la Protection Civile Paris Seine, un porte-à-porte a été opéré dans le quartier pour cibler les publics prioritaires. Au-delà, la Ville de Paris a multiplié les interventions, exonérations de charge et dispositifs d'aide à destination des acteurs et actrices les plus concernés par la crise et ses conséquences, notamment grâce à un plan massif de 200 millions d'euros à destination des commerces et des associations [cf. page 28].

La Ville de Paris et la Mairie du 12^e engagées auprès des publics et acteur·rices vulnérables



Pendant la pandémie, la Ville de Paris et la Mairie du 12^e se sont mobilisées pour faire en sorte que les personnes fragiles, notamment les personnes âgées, en souffrent le moins possible :

- Dépistage massif dans les EHPAD rapidement après le début de la crise
- Mise en place d'un registre des personnes fragiles isolées pour être aidé·e en cas de besoin
- Mobilisation des gardien·nes d'immeuble pour recenser les personnes fragiles
- Création du dispositif Paris en Compagnie pour que les ainé·es reçoivent des appels de convivialité
- Mobilisation de volontaires de la Fabrique de la Solidarité pour venir en aide aux personnes
- Campagne de vaccination prioritaire dans tous les EHPAD à partir de janvier 2021



INCLUSION

Nouveau souffle pour le Conseil local du handicap

Le *Conseil local du handicap* (CLH) a repris du service. Une réunion de relance à distance a eu lieu le jeudi 20 mai à 18h. Ouverte à toutes et à tous, les participant·es sont venu·es en nombre pour faire du 12^e un arrondissement toujours plus accueillant et inclusif.

Cette instance au sein de laquelle les personnes concernées peuvent prendre part activement à la politique du 12^e veut fédérer les actrices et acteurs mobilisé·es autour du handicap. L'objectif est de faire « sortir » le handicap du Conseil local du handicap, pour créer de nouvelles passerelles et faire que la thématique se diffuse et soit prise en compte dans les différentes instances de démocratie locale.



Le Conseil est piloté par **Margaret Kopoka**, conseillère d'arrondissement déléguée en charge de la santé, de l'inclusion des personnes en situation de handicap et de l'accessibilité. Il se réunira à intervalles

réguliers et fonctionnera en transversalité avec les autres instances de démocratie locale du 12^e, notamment les Conseils de quartier et le nouveau *Comité des mobilités actives et de partage de l'espace public*.

S'engager pour la santé mentale des jeunes

Le *Conseil local de la santé mentale* a lui aussi repris du service. Piloté par les élu·es du 12^e, il réunit les professionnel·les de la santé et du secteur psychiatrique, les actrices et acteurs sociaux et médico-sociaux, des représentant·es des patient·es et des aidant·es.

La santé mentale des jeunes et des étudiant·es est l'un des axes prioritaires de la politique du 12^e. En lien avec la prévision d'arrivée massive de 16 000 jeunes sur le

campus Picpus grâce à l'ouverture de l'université Sorbonne Nouvelle, l'objectif est de mettre en place un suivi psychologique spécifique aux problématiques de ce public, *a fortiori* dans un contexte de crise sanitaire qui les concerne durement.

Par ailleurs, le *Conseil local de la santé mentale* du 12^e va piloter la mise en place d'une équipe intersectorielle d'accompagnement entre habitat et soins : le réseau ELIAHS.

Avec pour ambition : offrir un accompagnement spécifique aux locataires de logements sociaux en situation psychosociale dégradée et leur permettre de conserver et d'habiter dignement leur logement social tout en accédant à leurs droits. En parallèle, le Conseil travaille sur la mise en place d'un *Réseau d'évaluation des situations d'adultes en difficultés* (RESAD) pour soutenir les professionnel·les et les personnes en souffrance en situation médico-psychosociales complexes.

LE 12^e SE TRANSFORME

Embellir le quartier Jardin de Reuilly

La nouvelle démarche «Embellir votre quartier» de la Ville de Paris permet, quartier après quartier, une consultation des habitant-es pour transformer leurs lieux de vie. Le temps de la concertation s'est terminé mi-juin, pour démarrer les travaux à l'automne. Le premier quartier concerné dans le 12^e est le quartier Jardin de Reuilly. Suivra ensuite le quartier Aligre Gare de Lyon l'année prochaine.

Rationaliser les travaux pour réduire les nuisances

«Embellir votre quartier» est une nouvelle démarche de la Ville de Paris, qui consiste à rationaliser les travaux intervenant dans l'espace public pour regrouper les interventions dans un même quartier sur une période resserrée. Cette nouvelle méthode de gestion des travaux devrait permettre de réduire les nuisances occasionnées par les chantiers et de rendre possible une plus grande synergie entre les différentes opérations. Elle s'accompagne aussi d'une

volonté d'implication plus forte des habitant-es à la réflexion sur la transformation de leur quartier.

Des chantiers débutant à l'automne

Suite à une concertation qui s'est tenue sur la plateforme idee.paris.fr, plus de 200 contributions ont été récoltées.

287 participant-es ont donné leur avis et distribué plus de 1 300 votes, ce qui en fait l'une des consultations «Embellir votre quartier» les plus fructueuses à Paris. Les rues de Charen-

ton et de Reuilly arrivent en tête des préoccupations en termes d'apaisement de la circulation et de soutien aux mobilités actives comme le vélo. Les sujets les plus plébiscités en termes d'aménagement de l'espace public sont quant à eux la végétalisation, le développement de la biodiversité et la lutte contre le dérèglement climatique. Les contributions seront analysées techniquement pendant l'été afin de planifier les projets retenus fin septembre, pour un démarrage des travaux avant la fin de l'année 2021.



Une marche exploratoire entre femmes pour rééquilibrer l'espace public

Dans le cadre de la démarche "Embellir votre quartier", le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de Paris a mis en place des kits de marche exploratoire en autonomie afin d'aider chacun·e à parcourir le quartier pour dresser un diagnostic fiable selon certaines thématiques. Dans le 12^e, la première marche exploratoire réservée aux femmes s'est tenue afin d'établir des pistes de réflexion sur la meilleure façon de rendre la ville plus vivable pour toutes les femmes, en termes de sécurité, de visibilité et d'animation du territoire. Le Conseil de quartier s'est également emparé de cet outil pour produire ses propres propositions.



L'avenue Daumesnil végétalisée

Grâce au Budget Participatif, l'avenue Daumesnil a terminé sa mue pour devenir plus verte, plus fraîche et moins bétonnée. Le long du Viaduc des Arts, où les artisan·es ont été très moteurs, mais aussi entre la place Félix Eboué et la Porte Dorée, tout une partie du trottoir a été débitumée pour la rendre à la nature.

Cela vient évidemment améliorer la qualité de vie pour les riverain·es, les commerçant·es et les passant·es, mais c'est également une plus-value écologique : en ajoutant un axe de verdure qui relie la Petite Ceinture, la Coulée Verte, les squares de proximité et le Bois de Vincennes, on permet à la faune et à la flore de se déplacer, de se nourrir et de se reproduire.



Sur l'avenue Daumesnil, on attend avec impatience que les plantes poussent pour rafraîchir la ville.



La cour Oasis se construit avec les enfants, grâce à des ateliers ludiques pour imaginer la cour de demain.

©CAUE de Paris

Une nouvelle cour Oasis pour l'école élémentaire Brèche aux Loups

Une quatrième nouvelle cour d'école totalement repensée va sortir de terre pour la rentrée 2021. Après celles du collège Germaine Tillion et des écoles maternelles Netter et 70 Daumesnil qui font déjà le bonheur des élèves et des équipes éducatives, c'est au tour de l'école élémentaire Brèche aux Loups de profiter d'une nouvelle cour Oasis.

Avec l'aide du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Paris et des architectes-urbanistes et paysagistes de l'Atelier NOUS, l'équipe éducative et les élèves ont pu pleinement s'investir pendant plusieurs mois dans des ateliers de co-construction. Une cour Oasis, c'est d'abord une méthode, qui consiste à partir des usages ludiques et pédagogiques souhaités pour dessiner ensemble la cour idéale.

Les enfants ont fourmillé d'idées et surtout très bien formulé leurs attentes : utiliser autrement les murs d'enceinte de la cour en y installant des tableaux d'expression et en le végétalisant, étendre le potager et multiplier les pieds d'arbres fleuris ou en pleine terre, avoir une piste cyclable à double sens qui tourne, mettre des copeaux de bois ou du sable mais surtout créer un espace jeux de billes digne de ce nom !

La végétation est souhaitée par les enfants et elle revêt beaucoup d'usages : planter, admirer, sentir, récolter, manipuler, favoriser la biodiversité. La cour Oasis, c'est aussi une autre façon de concevoir le partage de l'espace : entre activités calmes et dynamiques, pour des activités filles-garçons vraiment mixtes, pour une ouverture aux habitantes et habitants, pour en faire un îlot de fraîcheur au cœur du quartier et donc un refuge en cas de canicule. De nouveaux usages que la Mairie du 12^e entend là aussi construire avec les riverain-es !

Des cours d'école ouvertes le week-end

Dans le cadre du projet de développement de la ville du quart d'heure et parce que nos enfants ont besoin d'espaces de plein air de proximité, la volonté de l'équipe municipale est de permettre l'ouverture des cours d'école le week-end pour en faire de nouveaux lieux de détente et de convivialité à l'échelle du quartier.

Depuis janvier, 4 écoles ont progressivement ouvert leurs portes à des animations proposées par des associations. Des concerts de jazz et de musique classique, des initiations sportives, des ateliers créatifs à partager en famille et entre ami-es ont été proposés dans les écoles Charles Baudelaire, Lachambaudie, 315 rue de Charenton et Michel Bizot. Ces premières expériences très appréciées par les habitant-es seront généralisées et une programmation estivale est déjà prévue. Rendez-vous sur mairie12.paris.fr pour en savoir plus.

Des spectacles de fin d'année dans les écoles

Devant l'impossibilité de faire se tenir les traditionnels spectacles de Noël dans les écoles, la Mairie du 12^e s'est adaptée en décalant ces événements à la fin de l'année scolaire avec un protocole adapté. 25 000€ ont été alloués au dispositif pour financer des compagnies artistiques de l'arrondissement afin qu'elles puissent organiser ces événements dans le respect d'un protocole strict.



Forum des associations de septembre : objectif zéro déchet

Rendez-vous incontournable du 12^e pour les habitantes et habitants, quels que soient leurs goûts, leur âge, leur situation ou leurs envies, le Forum des associations revient le **samedi 11 septembre**, boulevard de Reuilly, pour faire vivre et découvrir le tissu associatif de l'arrondissement. Et pour la première fois à Paris, l'évènement s'inscrit dans une démarche zéro déchet. La Mairie marque sa volonté d'exemplarité par une réduction de ses déchets pour faire en sorte que le Forum respecte l'environnement : accompagnement des associations présentes pour réaliser des stands zéro déchet, ateliers de sensibilisation pour les habitantes et habitants et travail avec les commerçant-es du boulevard de Reuilly, afin de faire de cet objectif un projet collectif.

Samedi 11 septembre, de 10h à 18h, boulevard de Reuilly.

Linkee, l'association qui vient en aide aux étudiant-es précaires

Tous les samedis, entre 12h30 et 14h30, à Ground Control, l'association Linkee, soutenue par la Mairie du 12^e arrondissement et la Ville de Paris, organise l'une des plus grandes distributions alimentaires de France, à destination des étudiant-es et sans aucune condition requise. Près de 1 000 jeunes bénéficient d'un accueil, dans une ambiance aussi chaleureuse que possible. À noter que d'autres associations sont présentes pour offrir une aide complète : soutien aux étudiant-es Erasmus, aide au logement, soutien à la santé mentale avec Les Psys du Cœur...

Tous les samedis de 12h30 à 14h30
à Ground Control, 81, rue du Charolais.
Sur inscription à l'adresse etudiant12@linkee.co

La Maison des Femmes a repris ses activités

La situation sanitaire a bouleversé l'accueil de la Maison des Femmes de Paris. L'association a néanmoins repris ses activités collectives, dans le respect des gestes barrières. Structure féministe, la Maison des Femmes anime, depuis plus de 30 ans, un espace de solidarité et d'initiative pour l'accès aux droits de toutes les femmes. Elle offre une programmation réservée aux femmes pour s'adapter spécifiquement à leurs besoins : une permanence juridique en passant par des ateliers numériques ou de self-défense mais aussi des coachings en vue d'entretiens de recrutement.

Toute la programmation sur mdfparis.fr

LA PAROLE AUX ÉLU-ES



Alice Coffin

Conseillère déléguée auprès de la Maire du 12^e chargée de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les discriminations.

La Maison des Femmes de Paris est un lieu essentiel pour notre Ville. Réservé aux femmes, il offre un espace de convivialité, d'accueil et de soutien à des publics très variés et parfois en situation d'exil. Les ateliers, les groupes de parole, le travail d'accompagnement vers l'emploi et l'insertion et toutes les autres actions proposées, en lien avec des collectifs et associations de la Maison, représentent un travail solidaire concret et exceptionnel pour toutes les femmes. L'action des militantes qui tiennent et font vivre ce lieu est à saluer tant elle est nécessaire.

Un règlement actualisé pour les terrasses et les étalages

Les terrasses sont un vent de fraîcheur et de liberté qui nous avait manqués. Les terrasses jusqu'ici éphémères vont devenir des terrasses dites estivales, qui seront autorisées pour 7 mois, entre avril et octobre. Cette occupation de l'espace public s'inscrit pleinement dans le nouveau Règlement des terrasses et étalages, entré en vigueur le 1^{er} juillet. Il entend aider les commerçant·es, mais aussi concilier les différentes aspirations des Parisiennes et des Parisiens : pour profiter de ces espaces comme pour préserver leur tranquillité. Un mot d'ordre : le respect de chacun·e !

Les terrasses ne peuvent notamment occuper que le tiers de la largeur du trottoir et une distance d'au moins 1,60 m doit être garantie pour les piéton·nes. Elles doivent être conçues et installées de façon à préserver l'aspect tant de l'immeuble que de la rue. Le nouveau règlement encadre mieux les installations mais aussi tient d'avantage compte de l'esthétisme. Afin de contrôler son bon respect, le nombre d'agent·es dévolu·es aux contrôles est augmenté pour rappeler la règle générale et vérifier l'autorisation délivrée pour l'établissement.



De nouveaux commerces dans le 12^e

Malgré le contexte, plusieurs nouveaux commerces sont arrivés dans le 12^e arrondissement ce printemps, avec le soutien de la Mairie. Dans le respect de l'humain·e, de la nature et des territoires, **Douze** propose aux Parisien·nes un marché permanent de producteur·rices issu·es de nos régions, un café, un restaurant et à terme, des ateliers en partenariat avec les écoles ou les associations du quartier. Situé dans la Caserne de Reuilly, Douze fait partie intégrante de l'effort de revalorisation vivante de ce patrimoine parisien.

À l'autre bout de l'arrondissement, dans le Bois de Vincennes, un nouveau **Rosa Bonheur** fait revivre la tradition parisienne des guinguettes après avoir investi les Buttes-Chaumont et les Quais de Seine. Elle est située au Chalet de la Porte jaune, édifié en 1860 sur un îlot du lac des Minimes.

Enfin, **M et Moi**, est une épicerie sise 146 rue de Charenton. Elle propose essentiellement des produits issus de la fermentation. Une façon de prendre soin de son corps tout en se faisant plaisir !

La Mairie du 12^e et la Ville de Paris mobilisées auprès des commerces et des entreprises pendant la crise

Afin de soutenir l'économie locale, certaines mesures ont été mises en place en direction des commerçant·es par la Ville et la Mairie d'arrondissement :

- › Consultations gratuites d'avocat·es pour les TPE/PME en Mairie
- › Exonérations de loyers et de redevances pour certains commerces
- › Appel à projet « Relancer mon entreprise autrement » de 2,5 millions d'euros
- › Carte interactive pour soutenir les petits commerces
- › Subventions aux librairies et commerces culturels

Plus d'informations pour les professionnel·les sur paris.fr

Les 150 ans de la Commune dans le 12^e arrondissement

Deux Communardes donnent leur nom à des lieux du 12^e

André Léo et Anna Jaclard sont deux actrices majeures de la Commune, écrivaines et journalistes, auxquelles le 12^e et la Ville de Paris ont rendu hommage en les faisant entrer dans la nomenclature des espaces publics de l'arrondissement. Ces deux personnalités rejoignent Marie Rogissart, qui a donné son nom à une impasse en 2019.

La passerelle située dans le Jardin de Reuilly dans l'alignement de la Coulée Verte et la rue perpendiculaire à la rue du Charolais (en face du numéro 42) sont respectivement devenues la passerelle André Léo et la rue Anna Jaclard. Chacune à leurs manières, Anna Jaclard et André Léo sont deux exemples féministes ancrés dans la Commune.

Les femmes ont tenu un rôle de premier plan dans les événements de la Commune. Dans le contexte de la seconde moitié du XIX^e siècle qui ne laissait aux femmes qu'une place secondaire, la révolte parisienne fut une occasion d'imposer un combat féministe qu'Anna Jaclard et André Léo embrassèrent.



La Commune a permis de porter des premières revendications d'égalité entre les femmes et les hommes, laissant une place essentielle aux femmes dans l'organisation des comités de vigilance, mais aussi dans la construction d'une pensée communarde. André Léo, par sa plume et son activisme littéraire, a participé à construire une idéologie progressiste.



La Commune, comme si vous y étiez

Saviez-vous que face à la Gare de Lyon se trouvait une prison ? La prison Mazas, connue pour avoir compté Arthur Rimbaud parmi ses détenu-es, a servi à retenir certains otages pendant la Commune. À l'occasion des 150 ans de la Commune, partez à la découverte de ce grand moment de la mémoire parisienne grâce à une série de vidéos de la Mairie du 12^e en collaboration avec l'association des Amis et Amies de la Commune. Suivez le Parcours Communard sur 8 étapes du 12^e et apprenez-en plus sur ces semaines enflammées.

mairie12.paris.fr

La Commune, un moment fondamental de l'histoire du peuple parisien

La Commune de Paris est un moment révolutionnaire du printemps 1871. Pendant quelques semaines, le peuple parisien prend le pouvoir dans la ville et commence à mettre en place plusieurs réformes sociales ambitieuses. Le mouvement sera noyé dans le sang en mai 1871 lors de "La semaine sanglante". La mémoire de la Commune est toujours très vive parmi les Parisiennes et les Parisiens.



COVID ET CULTURE

La culture au service de la science

Nicolas Sirkis et Indochine ont enflammé Bercy, au service de la lutte contre la Covid-19.

5 000 personnes tirées au sort, toutes testées négatives et toutes masquées, ont pu se déchaîner aux sons des meilleurs tubes du groupe New-Wave, comme aux plus belles heures de l'avant Covid. 2 500 autres personnes ont subi le même protocole de tests Covid, mais sans participer au concert. Sept jours plus tard, les deux groupes ont effectué un autre test PCR. La comparaison entre les deux publics permettait de déterminer dans quelle mesure le concert avait pu favoriser ou non la circulation du coronavirus, malgré le dépistage préalable et le port du masque. Les résultats sont tombés début juillet : ils indiquent que ce concert n'a pas été un foyer de contamination. Bonne nouvelle pour la culture !

Un festival 12x12 en été

Habituellement organisé le 12 décembre, le 12^e mois de l'année, le festival a présenté 12 événements sur 12 jours, à commencer par un concert haut en couleurs sur le parvis de la Mairie. Un concert comme point de départ d'une édition particulièrement riche, à la hauteur de la diversité de l'arrondissement, mais qui sonnait comme un réveil vitaminé après le long hiver du Covid et de tous ses confinements. Le reste du festival n'a pas été en reste et petit-es et grand-es ont pu s'émerveiller et s'émouvoir, mais aussi rire, danser et faire des rencontres !

Le 12^e soutient la culture de proximité

Le monde de la culture vient de passer un an et demi particulièrement difficile, notamment au plan économique. Coupés du public, les artistes ont dû faire preuve de résilience et d'ingéniosité pour passer le cap de cette période. Dans ce contexte, la Mairie du 12^e est heureuse de soutenir et financer de nombreuses manifestations culturelles dans l'arrondissement.

Du Festival des abolitions, en mai – qui a interrogé les conséquences de la traite des Noirs, de l'esclavage et de son abolition sur la société d'outre-mer comme sur la société française dans son ensemble – au projet *Mauvais Poil* – qui questionne les stéréotypes de genre et d'orientations sexuelles au Lycée Lisa Lemonnier – en passant par le Festival des Arts de la rue *Coulée Douce*, l'Atelier de Paris et le Parcours Artistique de la Coulée Verte, **voilà, votre Mairie est plus que jamais au plus près de la vie artistique de l'arrondissement.**



SPORT DE GLISSE

Un nouveau skate park au parc de Bercy

Sortez vos meilleurs *ollies*, vos *kickflips* et vos plus beaux *grinds*... Cet été, ces figures populaires de skateboard seront dans la place à Bercy ! Venez *riders* en famille ou entre ami·es dans le tout nouveau *skatepark* de Bercy. Tout nouveaux, tout beaux, tout propres, les modules provisoires ont été posés en mars dernier pour la plus grande joie des riders.

L'accent a été mis sur la mixité des pratiques : *BMX*, *rollers*, *freestyle*... En attendant que les modules définitifs soient livrés. Les modules provisoires seront alors réutilisés sur un autre site du 12^e ou encore à l'occasion d'événements éphémères.

Site libre d'accès, ouvert tous les jours, 24h/24

Un plongeon à Léo Lagrange ?

L'été sera chaud, littéralement. Comment se rafraîchir ? Dans le cadre du plan estival « Paris Baignade », le centre sportif *Léo Lagrange*, Porte de Charenton accueille du 10 juillet au 22 août un bassin aquatique.

Pensée pour une utilisation ludique et familiale, cette piscine extérieure de 150 m² et 90 cm de profondeur est ouverte tous les jours de la semaine. Avec un solarium à proximité, l'objectif est de permettre à chacune et chacun de passer un moment convivial dans ou au bord de l'eau ! La faible profondeur du bassin permet une baignade sécurisée. Les équipes de la Ville assurent la surveillance, même si les parents doivent rester vigilants. De nombreuses animations sportives et ludiques sont par ailleurs organisées sur l'ensemble du complexe sportif.

68 boulevard Poniatowski
Gratuit, ouvert du samedi 10 juillet au dimanche 22 août
tous les jours de la semaine : de 10h à 20h du lundi au samedi, et de 10h à 18h les dimanches et jours fériés.

Le gymnase Denise et Robert Gamzon (ex la Lancette) est rénové

Les travaux du gymnase Denise et Robert Gamzon sont terminés. Après une première mise en accessibilité et une rénovation des vestiaires et des sanitaires en octobre 2020, la seconde phase s'est terminée mi-mai 2021. Cette accessibilité permettra de développer le sport-santé pour tous les publics, y compris les personnes en situation de handicap et les aîné·es.

Les éclairages du gymnase ont été remplacés. Le public scolaire et les associations bénéficieront d'un meilleur confort pour la pratique sportive. La Mairie du 12^e a à cœur de proposer aux sportives et sportifs des équipements en bon état. Les rénovations sont parfois invisibles, mais sont une part importante de l'engagement de la Mairie pour faciliter la pratique du sport à toutes et à tous.



Nicolas Bonnet-Oulaldj

Conseiller délégué auprès de la Maire du 12^e arrondissement, chargé des sports

Les périodes de confinement ont été des périodes particulièrement difficiles pour les enfants, qui n'ont pas pu sortir, se dépenser, faire de l'exercice, se défouler. Les répercussions sur la santé physique et mentale de nos enfants comme des plus grand-es sont sérieuses. Profitons donc de cet été pour rattraper le temps perdu avec un seul mot d'ordre : bouger et s'amuser !

Un an d'écologie dans le 12^e

Il y a tout juste un an, le Conseil d'arrondissement élisait Emmanuelle Pierre-Marie, première maire écologiste du 12^e. L'arrondissement se transforme pour répondre à l'urgence climatique, sociale et démocratique.

Dès notre prise de fonction et suivant nos engagements, de nouvelles « rues aux écoles » ont vu le jour pour diminuer la pollution de l'air aux abords des écoles. La démarche « Embellir votre quartier » a été initiée pour le quartier Jardin de Reully, en vous donnant la parole pour transformer l'espace public : végétaliser en pleine terre, limiter la circulation, développer de nouveaux usages, ou encore limiter la gêne occasionnée par les chantiers. Une attention particulière est donnée au Bois de Vincennes, véritable poumon vert de notre arrondissement.

Tous les projets d'urbanisme ont été revus ou remis à plat pour allier logements dignes pour tout-es, exigence environnementale, et espaces de respiration. La révision du Plan Local d'Urbanisme a d'ailleurs été engagée.

Nous avons œuvré sans relâche pour l'égalité femme-homme et en soutien aux minorités discriminées. Deux noms de rue ont été récemment attribués à deux femmes figures méconnues de la Commune, nous avons entamé une réflexion sur la place des femmes dans l'espace public et valorisé le travail des militant.e.s.

La crise sanitaire nous a particulièrement touché-es mais la Mairie et les agent-es de la ville ont su s'adapter pour gérer la crise : ouverture de deux centres de vaccination, protocole sanitaire dans les écoles, distribution alimentaire aux étudiant-es, soutien aux commerçant-es et aux associations. Le travail est encore long pour adapter notre arrondissement au dérèglement climatique, nous sommes dans le dernier mandat pour le climat, faisons-le ensemble !

Manon Havet et Nicolas Rouveau – *Président-es du Groupe des Écologistes de Paris 12* – manon.havet@paris.fr ; nicolas.rouveau@paris.fr

GRUPE DES ECOLOGISTES DE PARIS 12 : Alice Coffin, Mailys Derenemesnil, Manon Havet, Emmanuelle Pierre-Marie, Nicolas Rouveau, Christophe Teisseire

Police municipale parisienne : engagement tenu !

Conformément à nos engagements de campagne, le Conseil de Paris du 25 mai dernier a approuvé la création d'une police municipale.

Le temps de recruter et de former les futurs agents, celle-ci sera effectivement opérationnelle en début d'année prochaine et montera progressivement en puissance d'ici 2024.

Ses missions sont clairement établies : elle se concentrera essentiellement sur la sécurisation et la tranquillisation de l'espace public et des équipements municipaux, sur la lutte contre les incivilités du quotidien, sur la prévention, le dialogue et la médiation. Les policiers municipaux assisteront aussi les personnes les plus vulnérables, les personnes âgées ou en situation de handicap et contribueront à l'accompagnement des personnes à la rue.

Il s'agit donc d'une police de proximité, présente sur le terrain, au contact des habitant.e.s, selon le principe de l'îlotage. Elle fonctionnera 24h/24 et 7 jours sur 7, avec une présence renforcée en soirée, répondant ainsi à une attente forte des Parisien.ne.s.

Pour garantir cette proximité et cette réactivité, il y aura une division par arrondissement ce qui permettra de mieux piloter ses actions, au plus près des besoins du moment de tel ou tel quartier du 12^e.

Diverse et paritaire, la police municipale sera exemplaire, avec un code de déontologie et la mise en place d'un conseil d'éthique. Les agents seront dotés d'un équipement adapté à leurs missions et de caméras-piétons qui garantiront la transparence de leurs actions. Ils ne disposeront pas d'arme létale. Cette police municipale n'a ainsi pas vocation à se substituer à la police nationale. Les deux polices seront complémentaires et travailleront ensemble en parfaite coopération, chacune dans leurs missions respectives.

Pierrick Paris – *Président du groupe Le 12^e en commun, socialistes et citoyens* – pierrick.paris@paris.fr

GRUPE LE 12^e EN COMMUN, SOCIALISTES ET CITOYENS : Nizar Belghith, Richard Bouigue, Jeanne Dallat, Mathieu Delmestre,

Emmanuel Grégoire, Pénélope Komitès, Margaret Kopoka, Jacques Martial, Isabelle Rocca, Jean-Luc Romero-Michel, Eléonore Slama, Fadila Taieb

Sécurité vs. tranquillité publique ?

Pour nous communistes, la sécurité est un tout : elle est locative, économique, éducative, sanitaire, en un mot, sociale. C'est pourquoi nous alertons : la tranquillité publique tant espérée par nos concitoyen-ne-s ne se gagnera pas à grands coups de déploiement de forces plus ou moins armées. La sécurité et son versant, l'insécurité, constituent un problème complexe qui comprend, entre autres les inégalités inhérentes au système économique et l'exclusion d'une partie de la population, avec la hausse du chômage et de la précarité d'emploi et la relégation spatiale. Les collectivités locales s'y trouvent désormais confrontées, du fait du désengagement de l'État dans le domaine de la sécurité, comme dans tous les autres services publics.

Pour résoudre ce problème complexe, suffirait-il vraiment d'ajouter des agents en uniforme bleu ou des caméras ? Des agents municipaux chargés de missions de pacification ne régleront pas de façon durable les nuisances. Alors que le débat à Paris se porte sur la création d'une coûteuse police municipale (coût estimé à 184 millions d'euros), les élu.e.s communistes du 12^e arrondissement appellent à éviter les solutions trop rapides et inefficaces et à agir pour améliorer la qualité de vie dans tous les quartiers, en développant les équipements publics et l'embauche de fonctionnaires territoriaux (protection de l'enfance, sport, loisirs, etc). C'est le sens du « plan d'urgence » proposé par les élu.e.s PCF au Conseil de Paris, pour améliorer l'accès au logement, au transport, à l'emploi et à la santé.

La sécurité de la vie dans tous ses sens – physique, matérielle, économique et sociale – se construit collectivement, dans d'autres logiques que celle des intérêts financiers et des rapports de classe.

Anouchka Comushian – *Présidente du Groupe Communiste et Citoyen* – anouchka.comushian@paris.fr

GRUPE COMMUNISTE ET CITOYEN : Nicolas Bonnet-Oulaldj, Anouchka Comushian, Sébastien Marquie

MAJORITÉ MUNICIPALE

Solidarités et concertations pour juguler la crise

Voici un an, nous étions aux fenêtres pour applaudir avec nos voisins les soignants... Nous nous projetions dans le monde d'après, un monde plus humain, solidaire, plus respectueux de l'environnement ... pour prévenir toute nouvelle crise.

Aujourd'hui la violence verbale et physique envahit nos écrans, nos têtes et se substituent à l'échange.

A quelques jours d'un retour à une vie sans couvre-feu, sans déplacement restreint, où nous pourrions à nouveau échanger, débattre, nous croiser, co-construire, retrouver du lien social... Il est urgent de s'interroger sur nos modes d'action locaux.

Le groupe Génération.s se mobilise avec vous, pour que dans les prochaines semaines nous prenions le temps de l'échange, dans une démocratie apaisée, pour entreprendre un travail de fond sur les priorités à traiter pour faire de notre 12^{ème}, un arrondissement en transition, résilient, un arrondissement où nos enfants retrouvent la liberté et le goût d'apprendre, où les entrepreneurs, les créateurs puissent s'épanouir, et tout simplement un arrondissement où se renouent des liens sociaux.

Enfin si nous voulons faire de Paris une cité à l'avant-garde il nous faut innover, créer plus de solidarité et en expérimenter comme le projet d'un revenu universel. Pour réussir, cette démarche doit s'effectuer dans l'écoute, la concertation. Ce sont les meilleurs instruments pour reconnaître la valeur humaine et sociale de tous les engagements et de l'ensemble des activités, salariées ou non. C'est la conquête sociale du siècle et l'une des meilleures réponses à la crise que nous traversons.

Sandrine Charnoz et Guy Tabacchi, coprésidents du Groupe Génération.s - sandrine.charnoz@paris.fr ; guy.tabacchi@paris.fr

GRUPE GÉNÉRATION-S : Sandrine Charnoz, Guy Tabacchi

OPPOSITION MUNICIPALE

La démocratie ne se décrète pas. Elle se vit

Retour sur l'histoire de la Harley de Johnny. Un mécène souhaite offrir une œuvre en hommage à Johnny Hallyday à Paris. Le conseil de Paris doit donner son accord même si l'exécutif parisien s'est déjà engagé à ce que la sculpture, créée par l'artiste Bertrand Lavier, soit érigée sur « l'esplanade Johnny Hallyday » (en face du palais omnisport de Bercy) qui sera baptisée en septembre. La délibération était inscrite à l'ordre du jour du conseil d'arrondissement du 23 juin 2021. C'est la loi qui impose que tout sujet qui touche au 12^{ème} en reçoive l'avis.

Mais le débat n'a pas eu lieu. Impossible de discuter de l'esthétique du projet. La maire a retiré la délibération, de manière autoritaire, malgré mon inscription sur le sujet. Pourquoi ? A cause de la Harley-Davidson envisagée en haut de l'œuvre, posée sur le manche d'une guitare. La moto symbolise une ère honnie pour la maire qui veut réinventer la vie. Après le tour de France, les sapins de Noël, les rêves d'avion, les bateaux de plaisance, l'idéologie écologiste souhaite désormais bannir l'un des symboles du rocker national. Quel mépris pour la culture populaire !

Surtout, rien ne justifie de bafouer nos règles démocratiques, au nom de cette volonté millénariste de changer notre histoire pour un monde prétendument plus vert. Cet exemple d'un rapport contrarié avec le pluralisme n'est pas anecdotique. Preuve en est le traitement brutal de l'opposition lors du conseil du 23 juin 2021 pour avoir osé évoquer les problèmes de la place Frenay, ceux du port de l'Arsenal, la densification de nos quartiers, la concertation rue Lemonnier, la gestion des demandes des conseils de quartiers, etc. Espérons que l'été soit propice à la méditation sur l'adage suivant : « La démocratie ne se décrète pas. Elle se vit. »

Matthieu Seingier - Président du groupe *Changer Paris, Les Républicains du 12^e arrondissement* - matthieu.seingier@paris.fr

GRUPE CHANGER PARIS - LES RÉPUBLICAINS DU 12^e : Corinne Atlan-Tapiero, Françoise Marcin, Franck Margain, Valérie Montandon, Matthieu Seingier



La prochaine séance du Conseil d'arrondissement se tiendra mardi 28 septembre 2021.

CINEMATHEQUE

RÉOUVERTURE LE 1^{ER} SEPTEMBRE
5€ POUR LES DÉTENTEURS DU PASS CULTURE 12
AVEC LE CODE MELIESCULTURE12 SUR CINEMATHEQUE.FR*



MUSÉE
MÉLIÈS



LA MAGIE DU CINÉMA

*OFFRE VALABLE TOUT LE MOIS DE SEPTEMBRE, POUR 1 À 2 BILLETS, CINEMATHEQUE.FR



AGENDA

07 août

Spectacle de Patmouille et ses mouillettes

12 août

Journée mondiale de la jeunesse

19 août

Journée mondiale de l'aide humanitaire

22 août

Concert de Guillaume Valayé au Parc de Bercy

23 août

Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition

02 septembre

Rentrée scolaire

04 septembre

Spectacle défilé La Parade Moderne autour du lac des Minimes

11 septembre

Forum des associations du 12^e

15 septembre

Journée mondiale de la démocratie

19 septembre

Course des cartables au Bois de Vincennes

BAIGNADE GRATUITE À LÉO LAGRANGE



et plein d'autres activités sportives !

68, Boulevard Poniatowski
Du 10 juillet au 22 août 2021
10-20h
(10-18h les dimanches et jours fériés)

Plus de renseignements sur place et sur mairie12.paris.fr